Réduire nos émissions de CO_2

Nos émissions de CO_2 ont pour principales origines :

- L'énergie de traction et les conditions de conduite,
- Les achats,
- Les bâtiments et leurs équipements,
- Les déplacement Domicile-Travail et professionnels des salariés,
- Les moyens de substitution routiers en cas d'aléas d'exploitation.

-15%

d'émissions de CO_2 des TER Nouvelle-Aquitaine en 2023

-12%

de consommation des TGV avec l'aide à l'Éco-conduite

Nos actions de réduction du CO_2 se concentrent sur ces différentes causes avec :

- La recherche de nouvelles énergies de traction pour les TER en substitution du gasoil avec des expérimentations sur l'autonomie des batteries autonomes, l'hybridation électrique – thermique, les bioGNV ou les biocarburants (B100),
- L'aide de nos conducteurs à l'Éco-conduite (freinage optimisé, système d'arrêt/redémarrage automatique du moteur),
- La gestion du remisage des trains avec l'Éco-stationnement.

Ces pratiques ont contribué à la réduction de 15% des émissions de CO_2 des TER Nouvelle-Aquitaine en 2023 (vs 2022) avec 35,4 gCO_2/voyageurs.km.

L'aide à l'Éco-conduite a permis de réduire de 12% la consommation des TGV.

- L'efficacité énergétique des gares et des bâtiments tertiaires. Les nouvelles gares sont certifiées Haute Qualité Environnementale (HQE), mieux isolées et produisent leur propre énergie,
- L'intégration de clauses RSE dans nos cahiers des charges avec une notation associée pouvant atteindre les 20%,
- La sensibilisation des personnels à l'utilisation des transports en commun et des modes doux.